

CENTRE DE DOCUMENTATION SUR L'ÉDUCATION DES ADULTES ET LA CONDITION FÉMININE

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 31 MARS 2021

CENTRE DE DOCUMENTATION SUR L'ÉDUCATION DES ADULTES ET LA CONDITION FÉMININE

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 31 MARS 2021

Sommaire

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	3-4
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	5
Actif net	6
Bilan	7
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9-13

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du

CENTRE DE DOCUMENTATION SUR L'ÉDUCATION DES ADULTES ET LA CONDITION FÉMININE

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du CENTRE DE DOCUMENTATION SUR L'ÉDUCATION DES ADULTES ET LA CONDITION FÉMININE qui comprennent le bilan au 31 mars 2021 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes aux états financiers, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les annexes.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne; nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;

nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;

nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

ASBL INC

ASBL société de comptable professionnel agréé inc.¹

Montréal, le 2 juin 2021

¹ Par CPA auditeur, CGA, permis de comptabilité publique n° A129449

CENTRE DE DOCUMENTATION SUR L'ÉDUCATION DES ADULTES ET LA CONDITION FÉMININE

RÉSULTATS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
PRODUITS		
Subventions (note 3)	730 104	715 304
Autofinancement		
Formation et animation	51 878	5 538
Multimédia et communications	23 010	22 755
Revenus de services	8 600	64 891
Membres déposants	5 600	10 600
Membres groupes régionaux et locaux	3 511	3 955
Intérêts	2 448	3 614
Autres	1 480	1 496
Dons	1 555	1 000
Membres groupes nationaux et provinciaux	600	1 145
Fondation solstice	-	10 000
	<u>828 786</u>	<u>840 298</u>
CHARGES		
Salaires et charges sociales	546 318	587 479
Loyer et entretien	73 212	70 161
Honoraires	50 020	37 121
Matériel informatique	32 615	20 539
Honoraires professionnels	24 632	23 114
Réseau de communication	10 886	7 740
Photocopies et impressions	10 018	3 113
Frais d'expédition	7 331	3 534
Assurances et taxes	6 320	5 745
Dépenses des comités	5 574	17 082
Télécommunications	5 183	4 500
Acquisition de documentation	3 783	3 981
Amortissement des immobilisations	3 169	3 169
Formation et perfectionnement	3 164	4 687
Acquisition d'abonnements	2 228	3 947
Frais de bureau	1 902	8 050
Cotisations et contributions	1 796	1 360
Intérêts et frais bancaires	848	291
Location d'équipement	454	516
Publicité et promotion	26	-
Déplacements et représentation	-	3 207
Droits d'auteur	-	86
	<u>789 479</u>	<u>809 422</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>39 307</u>	<u>30 876</u>

CENTRE DE DOCUMENTATION SUR L'ÉDUCATION DES ADULTES ET LA CONDITION FÉMININE

ACTIF NET

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021

	2021			2020
	Investi en immobi- lisations	Affecté (note 10)	Non affecté	Total
	\$	\$	\$	\$
SOLDE AU DÉBUT	4 811	206 037	154 159	365 007
Excédent des produits sur les charges	(3 169) ¹	(42 427)	84 903	39 307
Annulation d'affectation d'origine interne	-	(163 610)	163 610	-
Affectation d'origine interne (note 11)	-	180 000	(180 000)	-
SOLDE À LA FIN	1 642	180 000	222 672	404 314

¹ Représente l'amortissement des immobilisations

CENTRE DE DOCUMENTATION SUR L'ÉDUCATION DES ADULTES ET LA CONDITION FÉMININE

BILAN

AU 31 MARS 2021

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	588 058	339 470
Subventions à recevoir (note 6)	14 745	209 765
Clients	19 358	13 643
Taxes à la consommation	23 355	12 861
Frais payés d'avance	1 291	5 164
	<u>646 807</u>	<u>580 903</u>
 IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 7)	 <u>1 642</u>	 <u>4 811</u>
	<u><u>648 449</u></u>	<u><u>585 714</u></u>
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 9)	74 619	70 533
Apports reportés (note 10)	169 516	150 174
	<u>244 135</u>	<u>220 707</u>
ACTIF NET		
 INVESTI EN IMMOBILISATIONS	 1 642	 4 811
AFFECTÉ (note 10)	180 000	206 037
NON AFFECTÉ	222 672	154 159
	<u>404 314</u>	<u>365 007</u>
	<u><u>648 449</u></u>	<u><u>585 714</u></u>
 ÉVENTUALITÉ (note 12)		
 <i>POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION</i>		

CENTRE DE DOCUMENTATION SUR L'ÉDUCATION DES ADULTES ET LA CONDITION FÉMININE

FLUX DE TRÉSORERIE

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	39 307	30 876
Élément sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations	3 169	3 169
	<u>42 476</u>	<u>34 045</u>
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Subventions à recevoir	195 020	22 638
Clients	(5 715)	8 040
Taxes à la consommation	(10 494)	(7 686)
Frais payés d'avance	3 873	(1 683)
Créditeurs	4 086	1 115
Apports reportés	19 342	45 105
	<u>206 112</u>	<u>67 529</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>248 588</u>	<u>101 574</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations	-	(3 900)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>-</u>	<u>(3 900)</u>
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	248 588	97 674
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	<u>339 470</u>	<u>241 796</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	<u><u>588 058</u></u>	<u><u>339 470</u></u>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse et des dépôts à terme dont l'échéance est inférieure à un an.

CENTRE DE DOCUMENTATION SUR L'ÉDUCATION DES ADULTES ET LA CONDITION FÉMININE
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2021

1- STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le CENTRE DE DOCUMENTATION SUR L'ÉDUCATION DES ADULTES ET LA CONDITION FÉMININE est un organisme à but non lucratif, constitué selon la Loi sur les corporations canadiennes. L'organisme poursuit ses activités sous la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif (Loi BNL) depuis le 10 février 2014.

L'organisme a obtenu son statut d'organisme de bienfaisance le 29 janvier 2015, et à ce titre, il est exempté de l'impôt sur le revenu au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

Ses objets sont les suivants :

le développement, l'organisation et la gestion d'un centre de documentation dans les domaines de la condition féminine et de l'éducation des adultes, y compris l'alphabétisation;

l'accès public à cette documentation et la promotion de son utilisation.

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Estimations de la direction

La préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et le montant des produits et des charges pour la période visée. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Comptabilisation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations amortissables sont reportés et constatés aux résultats au même rythme que les immobilisations afférentes.

Ventes de services

Les produits relatifs à la vente de services sont constatés à l'état des résultats lorsque le service est rendu.

Cotisations

Les produits de cotisations sont constatés à l'encaissement.

CENTRE DE DOCUMENTATION SUR L'ÉDUCATION DES ADULTES ET LA CONDITION FÉMININE
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2021

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

L'organisme comptabilise ses coûts de transaction aux résultats de l'exercice où ils sont engagés. Cependant, la valeur comptable des instruments financiers qui ne seront pas évalués ultérieurement à la juste valeur tient compte des coûts de transaction directement attribuables à la création, à l'émission ou à la prise en charge.

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque la valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative respective selon la méthode et le taux indiqués ci-dessous :

	<u>Méthode</u>	<u>Taux</u>
Mobilier et équipement	Amortissement linéaire	20%
Équipement informatique	Amortissement linéaire	33%

Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des dépôts à terme, des comptes clients et des subventions à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs.

CENTRE DE DOCUMENTATION SUR L'ÉDUCATION DES ADULTES ET LA CONDITION FÉMININE
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2021

3- SUBVENTIONS

	2021	2020
	\$	\$
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur		
Programme d'action communautaire sur le terrain de l'éducation - PACTE	286 954	285 686
Soutien aux organismes communautaires - Alpha	132 561	139 968
Service documentaire et informationnel - SDI	125 222	159 206
Cyberadministration	14 500	29 000
Projet sensibilisation - PACTE	-	34 599
Secrétariat à la condition féminine - Égalité	88 117	13 663
Secrétariat à la condition féminine - Sensibilisation à la violence	61 245	38 045
Emploi québec - CIT	11 172	15 137
Subvention salariale d'urgence du Canada	10 333	-
	<u>730 104</u>	<u>715 304</u>

4- DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

Environ 68 % (77 % en 2020) des revenus de l'organisme proviennent des subventions du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Comme il s'agit d'une source importante de revenus, la direction est d'avis que les retards dans l'encaissement de ces subventions influent négativement sur la capacité de l'organisme à maintenir ses activités en temps opportun.

5- AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

L'organisme adhère à un régime interentreprises à prestations déterminées. Les cotisations patronales et la méthode pour calculer la rente normale sont déterminées à l'avance. Le coût des engagements du régime, déduction faite de la cotisation patronale qui y est fixée, est totalement à la seule charge des participants actifs au régime.

La charge encourue est comptabilisée à l'état des résultats sous la rubrique "Salaires et charges sociales" et se détaille comme suit :

	2021	2020
	\$	\$
Régime de retraite	<u>9 003</u>	<u>11 632</u>

6- SUBVENTIONS À RECEVOIR

	2021	2020
	\$	\$
Secrétariat à la condition féminine - Sensibilisation à la violence	9 992	-
Emploi-Québec	4 753	3 940
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur		
Service documentaire et informationnel - SDI	-	92 162
Soutien aux organismes communautaires - Alpha	-	113 663
	<u>14 745</u>	<u>209 765</u>

CENTRE DE DOCUMENTATION SUR L'ÉDUCATION DES ADULTES ET LA CONDITION FÉMININE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2021

7- IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2021		2020	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Mobilier et équipement	58 354	57 802	552	2 632
Équipement informatique	92 922	91 832	1 090	2 179
	<u>151 276</u>	<u>149 634</u>	<u>1 642</u>	<u>4 811</u>

8- EMPRUNT BANCAIRE

L'organisme dispose d'une marge de crédit autorisée de 100 000 \$ et d'une carte de crédit de 15 000 \$, renouvelable annuellement, portant intérêt au taux de 5,45 % (6,95 % en 2020) et garantie par l'encaisse, les placements et l'universalité des créances. Au 31 mars 2021, le solde de la marge de crédit est nul (nul en 2020).

9- CRÉDITEURS

	2021	2020
	\$	\$
Salaires et vacances	41 851	49 055
À remettre à l'État	20 312	14 955
Fournisseurs et comptes à payer	12 456	6 523
	<u>74 619</u>	<u>70 533</u>

10- APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées reçues au cours de l'exercice et destinées à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	Solde 31 mars 2020	Encaissements/ à recevoir	Constaté à titre de produits	Solde 31 mars 2021
	\$	\$	\$	\$
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur				
Programme d'action communautaire sur le terrain de l'éducation - PACTE	71 738	286 954	286 954	71 738
Soutien aux organismes communautaires - Alpha	-	161 087	132 561	28 526
Service documentaire et informationnel - SDI	-	187 838	125 222	62 616
Cyberadministration	14 500	-	14 500	-
Secrétariat à la condition féminine - Égalité	62 293	32 460	88 117	6 636
Secrétariat à la condition féminine -				
Sensibilisation à la violence	1 643	59 602	61 245	-
	<u>150 174</u>	<u>727 941</u>	<u>708 599</u>	<u>169 516</u>

CENTRE DE DOCUMENTATION SUR L'ÉDUCATION DES ADULTES ET LA CONDITION FÉMININE
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2021

11- AFFECTATION D'ORIGINE INTERNE

le 17 mai 2021, le conseil d'administration a décidé d'annuler l'actif net déjà affecté (163 610 \$) et d'affecter un nouveau montant de 180 000 \$. L'actif net affecté se détaille comme suit :

	2021	2020
	\$	\$
Rénovation du site Internet	90 000	-
Restructuration et bonification salariale	90 000	-
Orientations stratégiques	-	90 000
Outils comptables	-	5 000
Équipements de serveur	-	25 000
Migration SIGB	-	16 487
Création d'un Thésaurus féministe	-	30 000
Numérisation	-	10 000
Plan de transfert des connaissances	-	10 000
Stratégie de financement	-	10 000
Acquisition de documentation	-	9 550
	180 000	206 037

L'organisme ne peut utiliser à d'autres fins ces montants grevés d'affectation d'origine interne sans le consentement préalable du conseil d'administration. Les affectations se détaillent comme suit :

12- ÉVENTUALITÉS

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré l'écllosion d'un nouveau coronavirus (COVID-19) comme une pandémie mondiale, qui continue de se propager au Canada et dans le monde.

En date du 31 mars 2021, l'organisme est au courant de changements dans ses activités à la suite de la crise de la COVID-19, notamment la fermeture de ses bureaux.

La direction n'est pas certaine de l'incidence de ces changements sur ses états financiers et croit que toute perturbation pourrait être temporaire; cependant, il existe une incertitude quant à la durée et à l'impact potentiel de cette perturbation.

En conséquence, nous ne sommes pas en mesure d'estimer l'impact potentiel sur les activités de l'organisme en date de ces états financiers.

13- INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

L'organisme est exposé à un risque de crédit sur les débiteurs et les subventions à recevoir. L'organisme évalue de façon continue les débiteurs et les subventions à recevoir sur la base des montants qu'il a la quasi-certitude de recevoir.

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé à un risque de taux d'intérêt relativement aux actifs et passifs financiers portant intérêts à taux fixe et variable.

La marge de crédit porte intérêt à taux variable et expose donc l'organisme à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt.